



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 060 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 9 juin 2015

—
Président

M. Harold Albrecht

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 9 juin 2015

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC)): La séance est ouverte. Il s'agit de la 60^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le comité étudie le rôle du secteur privé canadien en faisant preuve de leadership en s'associant à des organismes à but non lucratif pour réaliser des initiatives environnementales locales.

Aujourd'hui, nous accueillons M. Greg Zilberbrant, qui est gestionnaire à l'environnement et à la responsabilité sociale d'entreprise chez Holcim Canada. Il témoigne par vidéoconférence à partir de Mississauga, en Ontario. Également par vidéoconférence, de Waterloo, en Ontario, nous accueillons Mme Mary Jane Patterson, directrice générale de REEP Green Solutions.

Nous sommes heureux de vous accueillir tous les deux au comité, par vidéoconférence. Nous entendrons d'abord l'exposé de M. Greg Zilberbrant, de Holcim Canada, puis celui de Mme Mary Jane Patterson. Vous avez 10 minutes chacun. Ensuite, nous passerons aux questions des députés.

Soyez le bienvenu, monsieur Zilberbrant.

M. Greg Zilberbrant (gestionnaire, Environnement et responsabilité sociale d'entreprise, Holcim Canada inc.): Merci.

Bonjour. Je remercie le comité de m'avoir invité à témoigner au nom de Holcim Canada.

En guise de contexte, j'aimerais vous présenter Holcim Canada, brièvement. Holcim Canada est l'une des sociétés à intégration verticale les plus importantes du secteur de la construction et des matériaux de construction au Canada. Forte d'un effectif de 3 000 employés, l'entreprise fabrique du ciment, des agrégats et du béton prêt à l'emploi, et nos services de construction sont utilisés dans bon nombre des plus importants projets d'infrastructure au Canada. Parmi nos filiales commerciales, notons Dufferin Aggregates, Dufferin Concrete et Dufferin Construction, en Ontario, et la marque Demix, qui produit du béton et des agrégats au Québec, en plus d'y offrir des services de construction.

En résumé, nous fabriquons les matériaux qui sont utilisés pour construire le monde qui nous entoure. Le béton, l'un des principaux produits de notre chaîne de valeur à intégration verticale, est le deuxième matériau le plus utilisé au monde, après l'eau. Nous sommes fiers des matériaux que nous produisons et les solutions que nous offrons et aussi de leur contribution à la construction des fondations de la société.

Nos activités de production de matériaux jouent un rôle essentiel quant aux avantages sociaux, économiques et environnementaux que notre société offre aux Canadiens. Il s'agit d'un contexte très utile pour la discussion d'aujourd'hui sur la capacité des entreprises privées d'être des chefs de file pour ce qui est de la collaboration

avec les organismes à but non lucratif et la création de valeur par la réalisation d'initiatives environnementales locales.

En tant qu'entreprise de production de matériaux, nous avons une incidence indéniable sur l'environnement. Nous appuyons le rôle du gouvernement quant à la mise en place de mécanismes de conformité pour que l'industrie rende des comptes. Ils jouent un rôle essentiel pour assurer des règles de jeu équitables entre les concurrents de l'industrie.

Nous produisons les matériaux selon le modèle le plus durable et le plus économiquement viable possible. Nous sommes fiers d'être des chefs de file de la protection de l'environnement au sein de notre industrie et dans l'ensemble du secteur mal facturier en général. Cela découle en grande partie de nos procédés de fabrication des matériaux et de la réalisation de plusieurs objectifs. À titre d'exemple, nous avons réduit notre dépendance aux ressources non renouvelables grâce à l'utilisation de matériaux secondaires comme le laitier de haut-fourneau — un sous-produit de l'industrie sidérurgique — pour produire un substitut de ciment; nous avons amélioré notre efficacité énergétique en récupérant la chaleur générée par notre processus de séchage des matières premières reçues; nous avons réduit notre empreinte carbone globale en misant moins sur les ressources non renouvelables et en améliorant l'efficacité énergétique, et aussi en remplaçant le charbon par des résidus non recyclables provenant d'autres industries pour alimenter nos fours à ciment.

Voilà ce qu'il en est du volet fabrication de nos activités. Nous sommes toutefois en mesure d'avoir un effet et d'offrir des solutions à l'extérieur de ce cadre. Cela renvoie à la possibilité d'utiliser nos matériaux pour la construction de stationnements en béton perméable pour améliorer la gestion des eaux pluviales, à l'utilisation accrue du béton pour la construction de structure pour améliorer l'enveloppe des bâtiments et à la construction de routes à chaussée rigide pour améliorer la consommation de carburant des véhicules. Ce point de vue complémentaire à l'égard des effets directs et indirects fait partie intégrante de notre stratégie d'affaires et témoigne de la véritable valeur d'un chef de file du développement durable.

Dans les collectivités où nous exploitons des usines, notre rôle ne se limite pas à nos principales activités; nous pouvons en faire beaucoup plus, et nous l'avons fait. Nous sommes fiers du rôle que nous jouons en tant qu'entreprise socialement responsable et chef de file du développement durable. Holcim Canada a acquis une solide réputation pour son engagement à l'égard des collectivités où elle est présente, de la population, de l'économie et du milieu naturel. Nous cherchons activement des façons de réduire notre incidence sur l'environnement et d'établir, avec des ONG locales fiables, des partenariats qui permettent à nos organisations d'ajouter de la valeur et d'amplifier les efforts de chacun, ce qui est avantageux pour notre milieu naturel et nos collectivités.

J'aimerais fournir au comité quelques exemples de tels partenariats; je vais parler de ce qui a mené à leur création et des avantages nets qu'ils représentent pour ceux qui y ont participé.

Le premier exemple est très simple. Il s'agit d'un parc qui a été aménagé par la municipalité à quelques centaines de mètres à peine de notre usine de ciment de Mississauga. Comme ce parc devait être utilisé par les membres de la collectivité et nos employés pendant de nombreuses années, nous avons décidé de participer au projet en fournissant les matériaux nécessaires.

Nous voulions fournir un matériau de conception novatrice: le béton perméable. Il s'agit d'un béton poreux qui permet à l'eau de pluie de traverser le revêtement et de retourner au sol plutôt que d'être dirigée vers l'égout pluvial. C'est une innovation formidable qui réduit les besoins en matière d'infrastructures d'eaux pluviales et la nécessité de rediriger l'eau de ruissellement vers un plan d'eau important, ce qui nuit au réapprovisionnement de la nappe phréatique.

Toutefois, ce matériau est peu utilisé dans la région. Pour nous, pour les architectes du parc et l'équipe de projet de la municipalité, cela n'a pas été perçu comme un obstacle, mais comme une occasion. Nous avons organisé des séances d'information pour le personnel municipal de la voirie, visité un site où ce matériau a été utilisé pour discuter des pratiques exemplaires, fait appel aux associations de l'industrie pour offrir de la formation sur les techniques d'installation aux équipes de construction et invité de nombreux intervenants à assister à l'installation pour améliorer leurs connaissances sur ce matériau.

●(0850)

Holcim a aussi conçu une présentation interactive éducative extérieure qui montre le fonctionnement de ce matériau et ses bienfaits pour l'environnement. Cette collaboration a donné lieu à une démonstration unique de matériaux et d'innovation dans un contexte que nos intervenants — y compris nos clients et les membres de la collectivité — peuvent évaluer. Ils peuvent ainsi en apprendre davantage sur le matériau et, surtout, le voir utilisé.

Ce lieu de présentation est maintenant une des destinations de la visite que la société d'aménagement organise sur le thème du développement à faible impact et à laquelle participent des architectes, des ingénieurs et des promoteurs de la région. Cela nous donne l'occasion de faire la promotion d'un produit de grande qualité que notre entreprise propose, comme en témoigne l'intérêt manifesté par les clients potentiels lors de la visite. Surtout, cela démontre que la municipalité et la société d'aménagement ont toutes les deux confiance en notre capacité d'offrir des solutions environnementales novatrices.

Le deuxième exemple est celui du Holcim Waterfront Estate, une installation où la députée Stella Ambler, qui est membre du comité, a annoncé le financement qui sera versé à Holcim Canada et à la Credit Valley Conservation Authority pour un autre projet dont je vais vous parler dans un instant puisqu'il s'agit de mon troisième exemple.

Le Holcim Waterfront Estate est un autre exemple de collaboration entre Holcim Canada et la ville de Mississauga. Je ne vais pas entrer dans les détails relatifs à cette installation, mais je dirai seulement que c'est un manoir magnifiquement restauré, un élément essentiel du patrimoine et de l'histoire de la localité qui a été revitalisé au moyen de pratiques durables et modernes, et dont les générations à venir pourront profiter. Nous sommes ravis d'avoir participé à cela.

La collaboration à ce projet a révélé un degré de confiance fondé sur l'expérience de travaux antérieurs de construction d'un parc. Des agrégats recyclés ont principalement été employés dans le cadre de ce projet: on a utilisé du béton recyclé concassé au lieu de granulats neuf extraits de mines. Les plus petites structures ont été faites de mélanges de ciment à faibles émissions de CO₂. On a utilisé un mélange d'eau recyclée et de sable transformé pour certains des éléments en béton, ce qui a réduit les quantités nécessaires de matériaux naturels requis.

Cet exemple met en lumière les possibilités d'adopter, pour des projets, des solutions environnementales novatrices de sorte que les autres intervenants puissent comprendre le potentiel qu'elles offrent dans le cadre de leurs propres projets. L'innovation ne se fait pas, cependant, au détriment de la qualité et de la sécurité. Tous les éléments mentionnés ont l'apparence et la fonction prévues au moment de la conception.

Ces projets ont donné lieu à un contexte de collaboration exceptionnel entre Holcim et nos partenaires autres que ceux du secteur privé. Cela a mené à une conversation continue entre Holcim, la municipalité et la société d'aménagement, ainsi qu'à un soutien mutuel. Nous permettons au personnel de la société d'aménagement d'avoir accès aux sites pour qu'ils puissent surveiller les oiseaux, les chauves-souris, les poissons et les conditions de rivage autour de nos propriétés. Ces activités font partie d'études plus vastes. Cependant, en raison de notre dialogue ouvert, de nos engagements environnementaux et du sérieux avec lequel nous les prenons, et compte tenu du succès de notre collaboration antérieure, Holcim était prête à permettre l'accès à nos propriétés pour qu'elles soient incluses dans ces études.

Nous en avons aussi profité quand une occasion de financement s'est présentée par l'intermédiaire du gouvernement du Canada. L'information recueillie et, surtout, la relation de collaboration créée entre Holcim et la Credit Valley Conservation Authority ont contribué au soutien consenti pour que Holcim consacre neuf acres de rivage à la création d'une halte et d'une aire d'alimentation pour les espèces migratoires à risque. Ce projet est nettement avantageux pour ces espèces et pour la réalisation du mandat de la société d'aménagement et du Plan de conservation national, mais il permet aussi à Holcim d'asseoir encore plus son leadership environnemental grâce à un projet qui dépasserait autrement la portée de nos connaissances et de nos ressources financières.

Je tiens à vous remercier de l'occasion que vous m'avez donnée de présenter un exposé au comité, et je remercie le gouvernement du Canada de son soutien au projet de mise en valeur naturelle que je viens de mentionner, sur neuf acres de terrain nous appartenant sur la rive du lac Ontario. Il s'agit d'un modèle de restauration naturelle et de leadership environnemental.

En résumé, la nature collaborative des relations entre Holcim et nos partenaires des secteurs sans but lucratif et public, conjuguée à notre approche d'affaires axée sur la durabilité, nous a permis d'assumer un rôle de chef de file dans le secteur privé. Tous les exemples que j'ai donnés ont été réalisés dans un rayon de 500 mètres de notre cimenterie de Mississauga. Ce sont des projets locaux, auxquels ont participé des intervenants locaux, qui ont une incidence locale et mondiale.

Nous sommes aussi satisfaits de la valeur de notre contribution à des discussions sur une telle collaboration. Quand des organisations novatrices et créatives participent avec nous et qu'elles peuvent contribuer de leur savoir-faire dans leur domaine, de la valeur de leur réputation et de la compréhension des besoins commerciaux ainsi que de la possibilité de financement comblant les lacunes économiques, les occasions de développement durable sont destinées à fonctionner.

Je vous remercie.

● (0855)

Le président: Merci, monsieur Zilberbrant. C'était très informatif. Nous passons maintenant à Mary Jane Patterson, de Waterloo.

Mary Jane, nous vous écoutons.

Mme Mary Jane Patterson (directrice générale, REEP Green Solutions): Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité et du personnel, monsieur Zilberbrant. Je vous salue de la région de Waterloo.

Je suis honorée de participer à cette discussion, et c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup. En tant qu'organisme sans but lucratif, ce que nous constatons, c'est que le secteur privé est disposé à s'associer et à faire preuve de leadership, et ce, non seulement en parrainant de temps en temps notre travail, mais aussi souvent en y participant.

Je travaille pour REEP Green Solutions, une organisation environnementale sans but lucratif qui dessert la région de Waterloo. Nous nous concentrons sur l'utilisation durable de l'énergie et de l'eau. En particulier, nous réalisons depuis 16 ans les évaluations énergétiques des maisons dans le cadre du programme ÉnerGuide pour les maisons. Nous avons visité 14 000 maisons dans la région de Waterloo, et les participants à notre programme contribuent collectivement à une diminution des gaz à effet de serre de l'ordre de 21 000 tonnes, grâce aux améliorations qu'ils ont apportées à l'efficacité énergétique de leurs maisons.

Notre travail est en partie avant-gardiste et ressemble en fait à ce que vous décriviez, monsieur Zilberbrant, par exemple, l'adaptation au changement climatique pour la prévention des inondations et la protection de nos ruisseaux et rivières. Quand une entreprise adhère à l'un de nos programmes, soit comme participant ou comme partenaire d'application, elle fait preuve de leadership parce qu'ensemble, nous contribuons à l'établissement d'une nouvelle norme de comportement au sein de notre collectivité. Les programmes les plus solides et les plus efficaces que nous avons vus sont ceux qui se fondent sur des politiques et des stimulants gouvernementaux. Autrement dit, vous avez deux des pattes du tabouret dans la description de cette étude: le secteur privé et les organisations sans but lucratif. Je propose que nous y ajoutions une troisième patte qui serait formée des politiques et stimulants gouvernementaux.

Je veux vous donner des exemples de notre programme relatif aux eaux de ruissellement et de notre travail relatif à l'efficacité énergétique pour souligner trois choses. Premièrement, les partenaires du secteur privé accroissent les effets que nous produisons. Deuxièmement, les politiques et stimulants gouvernementaux sont un élément de base essentiel de ce travail. Troisièmement, ces programmes sont bons pour l'économie.

Permettez-moi de vous donner un exemple récent. Il s'agit d'un projet relevant de notre programme RAIN dans le cadre duquel une banque a été partenaire et auquel une entreprise de gestion immobilière a participé. Le programme RAIN est une façon

écologique de gérer les eaux de ruissellement. Nous avons eu le plaisir, la semaine passée, de recevoir un chèque de 5 000 \$ de la RBC à l'appui d'une fête de jardin pluvial à un immeuble résidentiel de six logements de Kitchener. Les jardins pluviaux sont une façon créative et esthétique de réduire les risques d'inondation et de protéger nos ruisseaux et rivières parce qu'ils absorbent les eaux de ruissellement et ralentissent leur écoulement. Cette technologie n'est pas nouvelle, mais elle est avant-gardiste si elle est adoptée par le grand public.

Le leadership du secteur privé dans ce cas prend deux formes. L'une est que le propriétaire fait une chose nouvelle et différente pour résoudre un problème d'inondation sur sa propriété, et l'autre est que la RBC aide notre organisation à faire de cette mesure individuelle une salle de classe vivante dans la collectivité, de sorte que les voisins puissent venir à notre séance de formation et à notre fête de travail.

La RBC bénéficie d'une belle reconnaissance et le personnel sent qu'il contribue à améliorer la collectivité. Je peux dire que c'était très clair quand nous sommes allés chercher le chèque. Tous les employés portaient un t-shirt bleu, et il y avait des gouttes de pluie bleues géantes suspendues au plafond, sur lesquelles il y avait des conseils sur les façons de conserver l'eau. Ils étaient très fiers de ce que leur entreprise faisait pour la collectivité.

Ce qui a vraiment rendu ce projet possible, c'est la troisième patte du tabouret: les fonds du gouvernement et un stimulant. Notre travail en gestion des eaux de ruissellement a commencé avec des fonds de la province de l'Ontario et il se poursuit dans le cadre d'un marché avec les municipalités. L'administration locale a aussi versé un stimulant de 4 000 \$ au propriétaire pour l'encourager à entreprendre ce genre de projet et, ainsi, en faire une démonstration publique de pratiques novatrices de gestion des eaux de ruissellement.

La troisième patte du tabouret est en réalité la première. Le rôle du gouvernement est très important, dans ces partenariats, car il nous oriente vers l'avenir que nous souhaitons pour notre pays et pour nos collectivités. Nous avons besoin de bonnes politiques publiques fondées sur des preuves afin d'établir un cadre pour les mesures des secteurs privés et autres ainsi que des stimulants qui contribueraient à la mise en pratique des politiques.

À REEP, nous travaillons souvent avec de petites et moyennes entreprises. Si je regarde de leur côté, je vois qu'elles veulent se distinguer aux yeux des gens de la collectivité. Elles veulent augmenter leurs ventes. Elles veulent être des entreprises responsables et, parfois, elles veulent aussi résoudre un problème sur leur propriété et nous pouvons le faire. Dans tous les cas, elles cherchent des façons d'atteindre leurs objectifs et de veiller en même temps au bien public.

● (0900)

Nous voulons bien définir le bien public. Autrement, nous risquons que l'investissement du secteur public soit canalisé vers des activités qui paraissent bien sur le plan des relations publiques, mais qui ne contribuent pas aux résultats que nous souhaitons en fin de compte pour notre pays et notre collectivité.

L'un des meilleurs exemples de collaboration que j'ai vus entre le secteur privé, le secteur sans but lucratif et le gouvernement est le programme écoÉNERGIE en matière d'efficacité énergétique pour les habitations. Le gouvernement fédéral offrait un stimulant financier aux propriétaires pour les encourager à agir. Il a fondé cela sur une vérification réalisée par un tiers chargé d'établir des références et de vérifier les résultats. REEP a été l'un des nombreux fournisseurs de services à participer à cette vérification. Il y avait un certain nombre d'organismes sans but lucratif. Les entrepreneurs en rénovation étaient les intervenants essentiels du secteur privé qui venaient s'ajouter. C'est eux qui exécutaient les travaux d'amélioration des maisons.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec des entrepreneurs en rénovation, à ce moment-là. Nous étions tous vraiment fiers de faire partie d'une initiative gouvernementale mettant à profit nos forces locales. Les entrepreneurs étaient des partenaires clés et contribuaient à faire connaître le programme et à stimuler la participation. Ils en ont aussi tiré profit sur le plan économique. Nous pensons qu'il s'est dépensé autour de 41 millions de dollars dans notre collectivité pour la réalisation de ces travaux de rénovation, au fil des années. Il ne faut vraiment pas sous-estimer la valeur économique de tels programmes et les emplois qu'ils créent et aident à maintenir.

Le programme écoÉNERGIE a pris fin en 2011, et on est bien loin depuis de l'activité de rénovation qu'il y avait alors dans notre collectivité. À REEP, nous faisons 100 évaluations énergétiques par mois. Maintenant, c'est à peine ce que nous faisons par année. Cela ne signifie pas qu'il ne se fait pas de travaux d'amélioration du rendement énergétique des maisons, mais il n'y a rien pour encourager les propriétaires qui remettent ces travaux à plus tard à se lancer maintenant ou à placer cela parmi les éléments prioritaires de leur liste ni pour joindre les personnes qui n'envisagent même pas de le faire en ce moment.

Nous avons cherché des manières de favoriser les travaux d'amélioration du rendement énergétique en l'absence de stimulants. Par exemple, nous avons parlé de collaboration à nos services d'électricité et de gaz naturel, et c'est ce que nous faisons en quelque sorte. Mais ce que ces gens nous ont dit, c'est qu'ils se concentrent en réalité sur le secteur commercial plutôt que sur le secteur résidentiel parce que c'est là qu'ils font plus facilement des gains et qu'ils ont le plus d'effet.

Il reste des programmes axés sur les propriétaires d'habitations, dans certains secteurs, mais ils ne peuvent avoir le même effet que le programme fédéral. Cela me dit qu'il est important que le gouvernement fédéral soit présent pour établir un cadre qui garantira que les principaux aspects ou problèmes ne seront pas négligés parce qu'ils sont plus difficiles à résoudre. Le secteur résidentiel représente 50 % de notre consommation de gaz naturel, dans la région de Waterloo, et 30 % de notre consommation d'électricité. C'est un secteur vraiment important sur lequel nous voulons nous pencher.

Je vais vous donner un autre exemple de leadership du secteur privé, cette fois motivé par un appel de propositions de Ressources naturelles Canada. REEP s'associe avec deux entreprises de la région de Waterloo, Mindscape Innovations et Scaled Purpose, pour soumettre à RNCan une proposition visant à encourager les travaux d'amélioration du rendement énergétique au moyen des services d'un conseiller en rénovation qui aiderait les gens dans ce processus et d'un financement communautaire novateur visant le coût en capital.

Nous sommes fiers de nous associer à ces deux entreprises locales et très contents à l'idée de peut-être avoir le soutien du gouvernement fédéral pour la réalisation de ce projet pilote, mais je sais que chaque gain et chaque rénovation seront difficiles à réaliser puisqu'il n'y a réellement rien comme un stimulant fédéral pour motiver les propriétaires à agir. Si dans cette démarche il était possible de compter sur le soutien d'un stimulant fédéral, les choses pourraient vraiment prendre leur envol. J'ai parfois l'impression que nous essayons de bâtir quelque chose sur du vent. Nous avons vraiment besoin que le gouvernement fédéral établisse une assise pour le secteur résidentiel pour que cela fonctionne.

En conclusion, la troisième patte du tabouret est vraiment essentielle. Le secteur privé est prêt et désireux de s'associer, et sa contribution ajoute énormément à l'effet produit. Nous pouvons donner plus de poids à cette générosité et à l'innovation des entreprises si nous pouvons compter sur des politiques publiques solides en guise de base fondée sur la preuve qui nous permettent d'avancer ensemble. En tant qu'organismes sans but lucratif, nous pouvons alors compter, avec nos partenaires du secteur privé, sur une base d'appui. Nous faisons partie de quelque chose de plus grand que nous. Nous travaillons ensemble non seulement pour notre collectivité, mais aussi pour notre pays, pour le plan d'action sur les changements climatiques. Cela devient un tout très puissant qui conjugue la stimulation économique et le bien de l'environnement.

● (0905)

Je vous remercie beaucoup de m'avoir donné l'occasion d'être là aujourd'hui. Je suis impatiente de discuter avec vous.

Le président: Merci, madame Patterson.

Encore une fois, je vous remercie tous les deux d'avoir fait d'excellentes déclarations et d'avoir respecté le temps qui vous était accordé.

Nous allons maintenant passer aux questions de nos membres et nous allons commencer par un tour de sept minutes chacun. C'est M. Woodworth qui commence.

Monsieur Woodworth.

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Bonjour. Merci, monsieur le président. Bienvenue à nos témoins.

Je suis désolé que vous ne puissiez pas être ici avec nous, mais je suis heureux que vous ayez pu tous les deux avoir l'occasion de présenter vos points de vue et obtenir que certaines choses soient consignées à l'échelon fédéral.

Je veux faire un accueil particulier à Mme Patterson. J'espère que vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que je vous appelle Mary Jane. Je suis vraiment très heureux d'avoir eu l'occasion, dans le cadre de cette étude, de vous faire témoigner devant le comité de la façon dont les organismes sans but lucratif s'associent au secteur privé. Vous savez que je suis un grand adepte du travail que vous faites et je suis véritablement ravi d'avoir la chance d'obtenir que certaines choses soient consignées à l'échelon fédéral.

J'aimerais commencer par vous demander de décrire la REEP House for Sustainable Living. Premièrement, dites-nous de quoi il s'agit, à quoi elle sert, et dites-nous ensuite le rôle que le secteur privé a joué dans ce projet de maison de démonstration.

Madame Patterson, je vous en prie.

Mme Mary Jane Patterson: J'en serais ravie, et je donnais cette information dans mon mémoire, mais je l'ai retirée, car je savais que je devais parler plus lentement pour les interprètes. Je vous remercie de me poser cette question.

La REEP House for Sustainable Living est une maison centenaire qui se trouve au cœur de Kitchener. Elle a fait l'objet de travaux de rénovation dont le but était d'en réduire la consommation énergétique de 86 %. Il s'agit de l'une des très rares maisons rénovées à avoir obtenu la certification platine de LEED au Canada. Cela fait partie de nos efforts pour continuer d'encourager les propriétaires de maisons à faire des travaux d'amélioration énergétique en leur montrant en pratique certains des travaux que nous recommandons dans nos évaluations du rendement énergétique des maisons.

L'une des choses les plus populaires est la pièce des isolants. Nous avons un mur complet dont les plaques de plâtre ont été enlevées et dans lequel divers types d'isolants sont exposés. Vous pouvez donc voir chaque type différent. Nous expliquons la valeur R, le coût et l'effet, ainsi que les effets sur l'environnement de chacun.

Comme vous l'avez signalé, Stephen, il y a une très belle combinaison de personnes qui se sont associées pour réaliser la maison REEP, et cela a commencé par une subvention du gouvernement fédéral dans le cadre des mesures visant la stimulation économique et par un financement de contrepartie versé par la province et l'administration locale. De nombreux partenaires du secteur privé se sont ensuite joints à nous pour réaliser le projet.

Je peux mentionner comme exemple l'entreprise Reitzel Insulation, une entreprise de Kitchener avec laquelle nous avons souvent travaillé dans le cadre du programme écoÉNERGIE. Ils ont contribué en nature au projet en isolant la maison entière, ce qui vaut environ 16 000 \$. Divers autres entrepreneurs nous vendus des matériaux à des prix plus bas, au prix coûtant ou gratuitement pour que le projet prenne forme.

• (0910)

M. Stephen Woodworth: Avez-vous diffusé la technologie employée et l'information aux entrepreneurs en construction de la région de Waterloo et les avez-vous renseignés sur vos efforts?

Mme Mary Jane Patterson: Des entrepreneurs en construction viennent effectivement nous consulter. Toutefois, nous nous soucions surtout d'aider les propriétaires d'habitations à comprendre comment choisir parmi les différents types d'isolation offerts, mais nous continuons de travailler avec les entrepreneurs et, parfois, ils envoient leurs clients visiter la maison afin que ceux-ci puissent prendre connaissance des différentes options disponibles.

M. Stephen Woodworth: Fort bien.

Je crois que l'idée consiste à montrer à l'industrie du bâtiment et aux consommateurs résidentiels que les genres de technologies démontrées dans la maison, qui ne se limitent pas aux matériaux isolants, leur permettront, avec le temps, de récupérer plusieurs fois l'argent qu'ils ont investi, n'est-ce pas?

Mme Mary Jane Patterson: Oui, c'est l'un des importants objectifs de la démonstration. Elle est intitulée « À combien voulez-vous que votre facture annuelle de chauffage s'élève? ». Pour chaque type d'isolation et pour une maison aux murs non isolés — c'est-à-dire l'état dans lequel nous avons trouvé la maison —, nous montrons aux visiteurs à combien se chiffreront les coûts de chauffage, les travaux d'installation et les bénéfices.

M. Stephen Woodworth: J'aimerais aussi que vous nous décriviez l'appui apporté par le CNRC dans le cadre du programme que vous avez présenté pour répondre à l'appel de propositions. En quoi consiste le programme du CNRC?

Mme Mary Jane Patterson: Il s'agissait d'un appel de propositions de partenariats plurisectoriels qui, à l'aide du logiciel

élaboré pour le Programme Énergide pour les maisons, favoriseraient les rénovations visant à améliorer l'efficacité énergétique des maisons, dans le cadre du choix d'un ensemble d'options qui satisfait à la norme Energy Star pour les maisons neuves. Donc, pour établir notre partenariat, nous faisons équipe avec Mindscape Innovations, qui offre de mesurer le rendement énergétique des maisons neuves. Pour répondre à l'appel de propositions, nous combinons les travaux que nous effectuons pour rénover les habitations existantes aux travaux que cette entreprise réalise au cours de la construction de nouvelles maisons. Notre troisième partenaire s'emploie à trouver du financement communautaire.

M. Stephen Woodworth: Quelle est la contribution du CNRC?

Mme Mary Jane Patterson: Si nous réussissons à faire approuver notre demande, cette contribution s'élèvera à environ 120 000 \$, et nous verserons une contribution équivalente composée de paiements en nature et de fonds locaux. Cette contribution nous aidera à embaucher un conseiller en rénovation, afin d'aider les gens à franchir les diverses étapes du processus et de donner des cours de formation aux entrepreneurs.

M. Stephen Woodworth: Très bien. Énergide et l'autre programme que vous avez mentionné, était-ce On Star? Pardon. J'ai oublié son nom, mais Énergide...

Mme Mary Jane Patterson: Energy Star.

M. Stephen Woodworth: Merci.

Ces programmes sont-ils fédéraux — des instruments conçus par le gouvernement fédéral —, oui ou non?

Mme Mary Jane Patterson: Oui. Le Programme Énergide pour les maisons l'est certainement. Je pense que c'est aussi le cas d'Energy Star.

M. Stephen Woodworth: Très bien, merci.

Je me demande si vous pourriez nous indiquer si vous avez rencontré des obstacles lorsque vous tentiez de convaincre des entreprises de travailler avec vous en vue de leur faire adopter une approche durable comme norme.

Mme Mary Jane Patterson: Je dirais que nous avons besoin de soutien pour accomplir ce travail. Par exemple, à l'heure actuelle, les municipalités nous ont embauchés pour nouer un dialogue avec des entreprises à propos des eaux pluviales, pour leur montrer comment les absorber sur leurs propriétés, au lieu de les acheminer complètement dans le système de gestion des eaux pluviales.

Pour réussir à être embauchés pour faire le travail, nous avons besoin d'aide. Une fois que cela est fait, nous rencontrons nous-mêmes les gens, et il nous incombe d'obtenir la participation des entreprises. Les entreprises manifestent beaucoup d'intérêt. L'année dernière, une trentaine d'entreprises ont travaillé avec nous, alors que, l'année précédente, aucune de ces entreprises, selon moi, n'avait entendu parler de ce travail auparavant. Par conséquent, ces entreprises sont très intéressées.

M. Stephen Woodworth: J'ai bien peur que le temps qui m'était imparti soit écoulé, mais je vous remercie infiniment.

Le président: Merci, monsieur Woodworth et madame Patterson.

Notre prochaine intervenante est Mme LeBlanc. Soyez la bienvenue à la séance du comité.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais aussi remercier les témoins pour leurs présentations et pour les initiatives extrêmement intéressantes dont ils nous ont parlé.

Madame Patterson, vous avez dit qu'il manquait un partenaire pour toutes ces initiatives, que celles-ci étaient souvent plutôt de courte durée et qu'il n'y avait pas d'incitatif à long terme.

Monsieur Zilberbrant, vous avez donné l'exemple d'un parc pour lequel vous avez utilisé un certain type de ciment, plutôt innovateur, si je comprends bien.

Croyez-vous qu'à long terme le gouvernement fédéral pourrait faire en sorte que ces matériaux, dont on pourrait dire qu'ils sont adaptés aux changements climatiques, notamment parce qu'ils contribuent à réduire les gaz à effet de serre, soient mieux connus de la population et des entrepreneurs?

D'après vous, le gouvernement fédéral pourrait-il faire quelque chose à cet égard?

• (0915)

[Traduction]

M. Greg Zilberbrant: Je vous remercie de votre question.

Les matériaux utilisés dans ce parc sont du béton poreux. Pour s'exprimer simplement, il s'agit d'un béton truffé de trous qui permet aux eaux de pénétrer dans le sol et de renouveler les eaux souterraines.

Voilà un exemple de technologie durable ou de technologie qui peut servir à divers usages — non pas à tous les usages, mais à la construction de parcs de stationnement. Comme Mme Patterson l'a mentionné, elle peut être utilisée pour gérer les eaux pluviales et le ruissellement des eaux de pluie, en particulier dans des zones imperméables, dans des parcs de stationnement ou sur des trottoirs.

Le rôle le plus important que le gouvernement peut jouer à cet égard consiste surtout à élaborer une politique d'adoption de ces technologies après leur démonstration. Je pense que Mme Patterson a fait allusion à cela lorsqu'elle a parlé des guides du programme écoÉnergie ou d'Energy Star — pas tant à des fins de certification qu'à des fins d'éducation ou de mise en évidence des technologies et de leur utilité dans notre environnement bâti. Je crois que le gouvernement a l'occasion de fournir des renseignements instructifs de ce genre, puis d'inciter les constructeurs à avoir recours à ces technologies.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: Vous parlez d'incitatifs, mais comment le gouvernement fédéral pourrait-il procéder, en ce sens?

Je ne parle pas ici d'un petit programme ou d'un projet qu'on laisserait tomber après deux ou trois ans, mais d'une initiative plus officielle centrée sur ce type de produit. Si je comprends bien, ce dernier pourrait notamment réduire les risques d'inondation ou, dans le cas des eaux usées municipales, de surverse. Une certification ou un incitatif pourrait faire en sorte que le produit soit utilisé par les entrepreneurs.

[Traduction]

M. Greg Zilberbrant: Je crois qu'il est possible d'inclure des matériaux de ce genre dans des systèmes de cotation comme LEED. Ensuite, ce n'est plus qu'une question de déroulement des processus d'approvisionnement et, au début, de méthodes de construction des routes et des immeubles, lorsqu'on s'occupe de structures et de terrains appartenant au gouvernement fédéral. On n'a qu'à mettre en oeuvre des initiatives visant à incorporer ces matériaux dans la construction de structures et de routes, comme s'ils étaient la norme. Les mesures d'incitation peuvent prendre la forme de programmes à

l'intention des premiers utilisateurs, tout comme le fait le programme écoÉnergie.

Je peux également parler de quelques municipalités qui envisagent d'imposer des taxes sur la gestion des eaux pluviales. Mississauga, par exemple, entreprend d'imposer une taxe majorée sur les surfaces perméables. Cette taxe a en quelque sorte un effet dissuasif, mais, en même temps, elle représente une mesure d'incitation pour ceux qui songent à construire de nouvelles structures. Pour réduire à long terme sa facture d'impôts fonciers, on met en place des surfaces perméables. Cela représente donc une occasion.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: C'est une très bonne idée. Le gouvernement fédéral a un énorme parc immobilier, énormément d'infrastructures. Il pourrait déjà être, comme vous avez dit, un des premiers utilisateurs. Il pourrait donner l'exemple en adoptant ce type de technologie qui, en fait, concerne vraiment l'adaptation aux changements climatiques. Je trouve cela intéressant.

Par ailleurs, il y a le Fonds vert au Québec. Ce plan fait en sorte de donner aux compagnies, aux industries. Présentement, il s'applique aux industries. Pourriez-vous me dire comment le Plan vert fait en sorte que des compagnies puissent innover tout en abaissant leurs coûts d'énergie, leurs coûts de production? Comment un projet de loi ou un programme comme le Fonds vert au Québec peuvent-ils être des incitatifs pour les compagnies à innover en partenariat avec un gouvernement?

• (0920)

[Traduction]

M. Greg Zilberbrant: Je ne vais pas parler des détails du Plan vert, car je ne connais pas ses particularités. Par contre, je parlerai de la notion d'innovation et d'adoption précoce. Je pense que cela représente un défi, en particulier pour les grandes entreprises.

Des petites entreprises mettent au point un grand nombre de technologies novatrices, et elles cherchent à faire équipe avec nous afin que nous mettions en valeur leurs produits de la même façon que j'ai dit que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle de chef de file en utilisant certains de ces matériaux de construction. Ces entreprises peuvent oeuvrer dans le domaine des technologies et chercher à trouver un partenaire pour démontrer l'utilisation de ces technologies.

Je crois qu'outre l'appui du gouvernement fédéral, les organismes sans but lucratif ont un rôle important à jouer dans l'approbation de ces nouvelles technologies, de manière à ce que, lorsqu'une grande entreprise décide de saisir l'occasion de mettre à l'essai l'une de ces technologies, elle fasse face à moins d'incertitude.

[Français]

Mme Hélène LeBlanc: C'est bien, je vous remercie beaucoup.

Madame Patterson...

Est-ce tout?

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, mais votre temps de parole est écoulé.

Nous allons maintenant passer à Mme Ambler, qui dispose de sept minutes.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Je vous remercie infiniment tous les deux de témoigner aujourd'hui et de nous fournir des renseignements très abondants et intéressants pour la conduite de notre étude. Je vous remercie également du travail que vos organisations accomplissent pour protéger le riche patrimoine naturel du Canada.

Greg, merci de participer à notre séance d'aujourd'hui depuis Mississauga et de toutes les excellentes initiatives que Holcim entreprend dans ce domaine.

Si vous me le permettez, j'aimerais vous poser une question très générale à propos de la façon dont Holcim s'est engagée dans cette voie. J'aime votre titre de gestionnaire de l'environnement et de la responsabilité sociale d'entreprise. Holcim a-t-elle toujours nommé quelqu'un à ce poste?

Je pose la question parce que Holcim est manifestement une grande entreprise. L'organisation de Mme Patterson travaille avec des petites et moyennes entreprises. Je me demande comment une entreprise peut commencer à s'engager dans la voie du soutien de l'environnement et de la prise en charge de tels projets. Comment Holcim a-t-elle débuté dans ce domaine, et pourquoi l'a-t-elle fait?

M. Greg Zilberbrant: Je vous remercie, madame Ambler, de votre question. Je dois dire encore une fois que je remercie le gouvernement du Canada de son appui à l'égard de la Credit Valley Conservation Foundation et du partenariat établi par Holcim pour réhabiliter ces neuf acres de terrain.

Voilà une excellente question. Je crois que nous voyons un nombre de plus en plus important de grandes entreprises comme Holcim s'engager dans la voie de la durabilité. En sa qualité d'entreprise d'envergure mondiale dont le siège social est en Suisse, Holcim s'est aventurée dans cette voie il y a des dizaines d'années. En réalité, le fait de reconnaître qu'une entreprise durable est une bonne affaire est un concept qui a été adopté partout dans le monde. Nous ne nous dissimulons pas derrière nos frontières, ou derrière les clôtures et la sécurité qui entourent nos propriétés. Nous sommes très ouverts à la collectivité, et nous faisons preuve d'une grande transparence. Nous avons établi un lien de confiance qui nous permet de nous comporter en bon citoyen, au profit de la collectivité, de l'entreprise et de nos employés.

En ce qui concerne la façon dont une entreprise comme la nôtre commence à s'engager dans cette voie, c'est en partie une question de mentalité. Holcim voit la durabilité comme un élément essentiel de sa viabilité, une viabilité qui repose sur un trio de résultats à la fois environnementaux, sociaux et assurément financiers. Nos activités doivent être durables. Pour que notre entreprise soit financièrement viable, elle doit être responsable sur le plan environnemental et social. Dans l'univers où nous évoluons, aucun de ces aspects n'exclut les autres.

• (0925)

Mme Stella Ambler: En fait, c'est également ce que nous avons entendu les autres témoins dire. Je pense qu'il est bon que les Canadiens sachent que le soutien de l'environnement et le fait d'être responsable à cet égard non seulement ne nuisent pas aux résultats financiers d'une entreprise, mais qu'en fait, ils peuvent même les améliorer. Je vous remercie d'avoir fait valoir cet argument.

Vous avez mentionné le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril et l'annonce que nous avons été en mesure de faire ensemble il y a à peine quelques semaines. Je précise encore une fois qu'en ce qui concerne le gouvernement du Canada, il s'agit là d'un projet de mise en valeur de la nature de 104 000 \$, ayant trait à une halte pour les oiseaux migrateurs.

On pourrait penser que le ciment et le béton ont très peu de choses à voir avec les oiseaux migrateurs. Pourquoi ce projet intéresse-t-il Holcim? Quels avantages votre entreprise en retire-t-elle? Je vous prie de nous aider à comprendre les raisons de cette participation. Pourquoi Holcim a-t-elle choisi ce projet, et pourquoi revêt-il une grande importance à vos yeux? À mon avis, la raison pour laquelle le projet importe à la collectivité est assez évidente, mais pourquoi importe-t-il à Holcim?

M. Greg Zilberbrant: Je vous remercie de vos questions.

Je crois que la notion de sociétés est liée au fait qu'elles sont composées de gens. Ces gens ont des enfants et des petits enfants. Manifestement, je n'en ai pas encore — vous pouvez me voir sur l'écran utilisé pour la vidéoconférence. Mais lorsqu'on songe aux générations à venir, il y a des aspects qui trouvent écho chez nos employés ou à l'intérieur de nos murs.

Nous avons examiné ce que nous, les membres de l'entreprise, pourrions faire au chapitre de la fourniture de matériaux et ce que nous pourrions faire à l'intérieur de nos propres frontières, grâce à notre capacité. Nous nous sommes rendu compte qu'en raison de nos activités liées aux agrégats et au ciment, nous étions d'importants propriétaires fonciers. Dans le cadre notre partenariat avec la Credit Valley Conservation Authority, nos conversations ouvertes ont permis à l'autorité de nous faire remarquer que cette initiative est une occasion qui n'a aucune répercussion négative sur nos activités. Il s'agit d'une propriété que nous n'utilisons pas en ce moment et qui, selon nous, ne sera pas utilisée dans les années à venir.

C'est une occasion de prendre des mesures constructives avec l'appui de l'autorité, l'aide du gouvernement du Canada et, comme Mme Patterson l'a mentionné, le soutien particulier de nos employés. Nos employés sont incroyablement fiers que leur entreprise joue un rôle là-bas et participe à ce projet. Ils sont plus enthousiastes à propos de ce projet qu'à propos d'un grand nombre d'autres projets que nous mettons en œuvre dans le cadre de nos activités. C'est formidable.

Mme Stella Ambler: N'est-ce pas merveilleux? C'est un plaisir d'entendre cela. Selon moi, il est aussi admirable que vous ayez fait participer la collectivité locale. J'aimerais vous remercier à ce sujet.

J'aimerais en entendre davantage à propos des groupes consultatifs communautaires. Pouvez-vous nous dire qui en fait partie? Par exemple, la Credit Valley Conservation Authority participe-t-elle à ces groupes? Des membres ordinaires de la collectivité font-ils partie de ces groupes, ou ces groupes sont-ils composés exclusivement d'experts en la matière? Vous pourriez peut-être nous renseigner à leur sujet.

M. Greg Zilberbrant: Bien sûr. Nous avons des groupes consultatifs communautaires à tous les principaux sites où Holcim Canada exerce ses activités. Nous invitons les intervenants de la collectivité à se joindre à nous. Les groupes comptent des représentants d'organisations sans but lucratif ou d'organismes gouvernementaux, mais ils sont composés surtout de contribuables ou de représentants de divers groupes communautaires.

Ces groupes visent à ce que nous nous rencontrions trimestriellement et que nous communiquions vraiment ce qui se passe dans le cadre de nos activités, dans notre entreprise et dans notre industrie en général, la direction dans laquelle nous allons, et les projets que nous mettons en oeuvre. De plus, les membres de la collectivité nous indiquent ce qui compte pour eux et les conversations qu'ils jugent importantes d'avoir face à face. Cela ressemble à la relation que nous entretenons avec les autres organisations. Par conséquent, s'ils ont des préoccupations, des problèmes ou des questions, ils peuvent vraiment rencontrer des gens face à face pour en parler. Cela ne se limite pas à un échange de cartes professionnelles. Ces gens nous comprennent, nous connaissent et peuvent nous rencontrer pour poser ces questions.

● (0930)

Mme Stella Ambler: Merci, Greg.

Le président: Merci, madame Ambler.

Nous allons maintenant passer à M. McKay, qui dispose de sept minutes.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vous remercie également tous les deux.

Madame Patterson, c'est bon de vous revoir. Votre exposé à Cambridge m'a beaucoup impressionné, et je le suis encore plus maintenant. Ce qui a attiré mon attention, c'est votre analogie du tabouret à trois pattes, selon laquelle les ONG semblent être disposées à collaborer, l'industrie en général semble disposée à collaborer, mais le gouvernement ne semble pas disposer à investir les fonds nécessaires. Ma question concerne le commentaire que vous avez fait à propos des 100 évaluations par mois qui sont maintenant passés à 100 par année.

Selon vous, quel rôle actif le gouvernement fédéral devrait-il jouer dans le domaine de la vérification du rendement énergétique?

Mme Mary Jane Patterson: Je vous remercie de votre question.

À mon avis, ce rôle commencerait par l'élaboration d'un plan d'action global sur les changements climatiques qui tiendrait compte du secteur résidentiel et qui comprendrait des mesures et des incitatifs particuliers. Il offrirait un incitatif financier visant à encourager les propriétaires d'habitations à effectuer des travaux de rénovation afin d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs maisons. L'incitatif financier reposerait sur une vérification du rendement énergétique effectuée par une tierce partie professionnelle qui établirait un point de départ et qui permettrait de vérifier les résultats après coup.

Cela nous permettrait de mesurer l'incidence que le Canada a sur les changements climatiques, et cela nous motiverait à passer à l'action. Je pense que la beauté d'un tel plan serait qu'il pourrait servir de base, une base que les provinces, les services publics, les groupes sans but lucratif ou les groupes du secteur privé pourraient compléter. Nous pourrions tous nous appuyer sur cette base et l'améliorer ou la renforcer.

L'hon. John McKay: Merci beaucoup.

Monsieur Zilberbrant, votre entreprise est énergivore. D'une façon ou d'une autre, que cela plaise au gouvernement ou non, les émissions de carbone seront tarifées.

J'aimerais connaître votre avis sur la position de votre entreprise en ce qui concerne les émissions de GES, car je crois qu'à certains égards, votre entreprise, comme vous l'avez dit, est possiblement à l'avant-garde sur le plan de la durabilité de l'environnement et des réflexions dans ce domaine. Tous les gouvernements, que ce soit à

l'échelle municipale, provinciale ou fédérale, préfèrent veiller à ce que les entreprises à l'avant-garde dans le domaine de la durabilité de l'environnement, surtout en ce qui concerne les émissions de GES, soient récompensées. J'aimerais connaître votre avis sur les progrès de Holcim Canada dans ce domaine.

M. Greg Zilberbrant: Je vous remercie d'avoir posé la question. Vous avez absolument raison, monsieur McKay. Nous sommes une entreprise énergivore, et la tarification du carbone nous sera imposée d'une façon ou d'une autre, et cela aura des conséquences sur notre entreprise.

Je crois que cela revient au rôle du gouvernement de créer des conditions équitables pour tous, afin que les entreprises ou les industries qui sont à l'avant-garde ne soient pas — et je ne veux pas utiliser le mot punies... mais qu'elles soient plutôt récompensées en conséquence, comme vous l'avez si bien dit. À l'avenir, à mesure que ces choses se concrétiseront, il sera essentiel d'examiner les nouvelles technologies et les occasions de réduire davantage notre empreinte de carbone et de suivre les entreprises innovatrices ou chef de file pour tenter d'adopter de nouvelles technologies. Il faut également veiller à ce que les règles soient équitables dans l'ensemble du secteur à l'échelle nationale, ainsi qu'à l'étranger.

L'hon. John McKay: Est-ce qu'un représentant du gouvernement fédéral ou une entité représentant le gouvernement fédéral vous a consulté, en tant que chef de file dans l'industrie, pour vous demander votre avis sur la façon de fixer les prix pour le carbone et sur les crédits que vous devriez obtenir pour les innovations sur lesquelles vous travaillez et que vous payez de votre propre poche en ce moment?

M. Greg Zilberbrant: Nous avons ces discussions — je n'y participe pas nécessairement moi-même — depuis quelque temps avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Nous collaborons étroitement avec le gouvernement, ainsi qu'avec l'Association canadienne du ciment. Nous menons absolument des discussions sur ce sujet.

● (0935)

L'hon. John McKay: D'après ce que j'ai compris, les routes en ciment sont beaucoup plus écoénergétiques que les routes en asphalte. Est-ce exact?

M. Greg Zilberbrant: C'est exact. Des études ont révélé que le manque de flexibilité du ciment améliore le rendement du carburant.

L'hon. John McKay: Lorsque le financement d'une telle initiative est instable, comment cela fonctionne-t-il pour une industrie comme la vôtre?

M. Greg Zilberbrant: Je crois qu'il s'agit de savoir comment ces instruments sont mis en oeuvre pour leurs avantages directs comparativement à leurs avantages indirects, ou même sans comparaison, mais avec l'inclusion des avantages indirects offerts par un matériau. Cela ne touche pas seulement les routes. J'ai mentionné que certaines études révèlent cela, mais un nombre important d'études révèlent également que le ciment utilisé dans les édifices offre des avantages importants sur le plan de la perte de chaleur et de la climatisation, car l'enveloppe de l'édifice est plus efficace.

Je crois que ce cadre et la façon dont ces avantages ou ces crédits peuvent être utilisés doivent faire l'objet d'une discussion très importante pour veiller à ce que les matériaux soient choisis de façon appropriée. C'est peut-être au niveau stratégique qu'il faut déterminer quels matériaux sont Energy Star, à défaut d'une meilleure expression, si c'est le nom qu'on leur donne, ou « Greenhouse Gas Star », ou peu importe le programme qui s'applique, et fonder ces choix sur les avantages, au-delà des considérations liées à la fabrication.

L'hon. John McKay: J'ai une dernière question. Essentiellement, trois choix se présentent: une taxe sur le carbone, un système de plafonnement et d'échange ou un système de frais et de dividendes. Eh bien, je suppose que vous pourriez écrire « industrie énergivore »...

Le président: Votre temps est écoulé.

L'hon. John McKay:... et c'est ce que fait l'Alberta. Par curiosité, que préféreriez-vous et quelle serait l'approche la plus avantageuse pour votre industrie?

M. Greg Zilberbrant: C'est une question très tendancieuse. Merci d'avoir posé cette question très tendancieuse.

Le président: Heureusement, son temps est écoulé.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Non, allez-y.

M. Greg Zilberbrant: Je crois que ce sera une bonne discussion pour notre entreprise et l'Association canadienne du ciment. Merci.

L'hon. John McKay: J'en suis sûr.

Le président: Nous passons maintenant à la série de questions de cinq minutes. Nous entendrons d'abord Mme Leslie.

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): En fait, madame LeBlanc...

Je suis désolée, mais nous essayons d'être justes. Mme LeBlanc n'est pas ici tout le temps et c'est bien de l'avoir avec nous, mais j'ai quelques questions, donc je vous remercie.

J'aimerais d'abord m'adresser à Mme Patterson. Vous avez dit certaines choses très intrigantes dans votre exposé. Par où commencer?

J'aimerais explorer l'idée des conseillers en rénovation dont vous avez parlé. De plus, je ne me souviens pas de quel organisme il s'agissait, mais vous avez parlé d'un autre organisme qui commence à se concentrer sur le secteur commercial, car ses dirigeants pensent pouvoir progresser davantage dans le secteur commercial comparativement au secteur résidentiel.

Tout cela pour dire que j'ai beaucoup d'antécédents dans le domaine de l'efficacité énergétique. En effet, j'ai fait partie d'un groupe communautaire d'intervenants pour le programme ÉnerGuide pour les ménages à revenu peu élevé, un programme qui n'a jamais été mis en oeuvre. Je connais très bien les rénovations ÉnerGuide et écoÉNERGIE — peu importe le nom que les gens lui donnent — qui sont appuyées par le gouvernement fédéral.

Lorsque vous avez parlé de la nécessité d'avoir un conseiller en rénovation et de miser sur le secteur commercial plutôt que sur le secteur résidentiel, cela m'a vraiment fait réfléchir à la raison pour laquelle les gens ne font tout simplement pas cela. Pourquoi ont-ils besoin d'un organisme pour les aider? Pourquoi ont-ils besoin d'encouragements? Pourquoi ont-ils besoin d'un conseiller en rénovation? Même dans le secteur commercial, on entend toujours dire que si les entreprises peuvent épargner de l'argent, elles le feront. Mais elles ne le font pas. Elles ne s'engagent pas dans

l'efficacité énergétique sans aide d'organismes formidables sur le terrain. Pourquoi avons-nous besoin de ces organismes qui se consacrent à l'efficacité énergétique?

Mme Mary Jane Patterson: D'accord. Cette question contient plusieurs volets. Je vais commencer par le volet résidentiel, mais j'ai également quelques observations à formuler sur le volet des petites entreprises.

En ce qui concerne le secteur résidentiel, je présume que l'une des premières choses qu'on apprend lorsqu'on commence à travailler dans le domaine de l'efficacité énergétique et, de façon plus générale, des mesures environnementales, c'est que les humains ne prennent pas des décisions logiques tout le temps ou très souvent. En effet, de nombreux facteurs peuvent nous faire agir autrement.

Nos travaux sont fondés sur un principe appelé la commercialisation sociale axée sur la collectivité. L'idée, c'est qu'ensemble, nous créons une nouvelle norme sociale et que parfois, les normes sociales nous empêchent d'avancer. En effet, lorsque nous ne voyons personne d'autre faire une certaine chose, cette chose semble bizarre, et nous avons l'impression d'être à l'écart. Donc, même s'il est logique de faire une chose, plusieurs obstacles pourraient nous empêcher de la faire.

Nous avons cerné trois obstacles principaux qui se dressent lorsqu'on envisage d'effectuer des rénovations pour améliorer l'efficacité énergétique d'un logement. Le premier est le coût, surtout celui lié à la mise de fonds initiale, même si on sait qu'il sera remboursé avec le temps.

Le deuxième obstacle est la connaissance, c'est-à-dire déterminer ce qu'il faut faire. C'est à ce moment-là qu'il est essentiel de mener une évaluation énergétique du logement. De nombreuses personnes pensent que si elles changent leurs fenêtres, elles régleront le problème. L'une des choses que nous pouvons leur faire savoir, c'est qu'une fenêtre a une valeur R très basse. On peut augmenter la valeur R en utilisant des panneaux doubles ou triples ou en ajoutant des éléments, mais pour l'argent investi dans le remplacement des fenêtres d'un logement, on obtiendra un rendement énergétique très peu élevé comparativement au rendement qu'on obtiendrait si cet argent était investi dans l'isolation du logement. En ce qui concerne la maison du REEP, la valeur de l'isolation s'élevait à 16 000 \$. Nous avons probablement dépensé la même somme pour changer les fenêtres. L'isolation nous a probablement permis d'atteindre 75 % des 86 % de réduction des pertes d'énergie. Les fenêtres représentent une très petite partie de cela. Pour le même prix, on a obtenu des effets très différents. C'est à ce moment-là que le savoir peut aider les gens, car ils ne se sentent pas équipés pour prendre ces décisions.

Le troisième facteur est lié à la confiance, c'est-à-dire lorsqu'un organisme tierce partie, un organisme sans but lucratif, tel REEP, peut aider les gens à prendre des décisions et à choisir parmi différentes options. Les gens se méfient un peu des entrepreneurs, car ils peuvent tenter de vendre un produit plutôt qu'un autre. Les gens ne savent pas comment comparer les prix, et l'évaluation énergétique du logement est conçue pour aider grandement à cet égard. Nous avons créé la notion de conseiller en rénovation, car nous pensions que c'était l'occasion d'aller plus loin. Nous nous sommes fondés sur une initiative dont nous avons entendu parler dans la région de Washington D.C. Vraiment, ce qui nous manque, c'est un programme incitatif fédéral, car à Washington D.C., l'initiative liée au conseiller a eu beaucoup de succès lorsqu'elle recevait du financement. On a presque utilisé le conseiller comme une application qui englobe plusieurs mesures incitatives à l'échelle de l'État, du gouvernement fédéral et du gouvernement local et les primes d'encouragement des services publics. Le conseiller aidait les gens à faire des demandes et à se qualifier pour ces choses et à comprendre les travaux de rénovation qui devaient être menés et les différents choix offerts.

J'espère que cela répond en partie à la question de savoir pourquoi nous ne faisons pas ce qui semble logique.

En ce qui concerne le volet commercial, je crois que les petites et moyennes entreprises survivent au jour le jour. Je peux comprendre, car je gère un organisme environnemental, et j'ai l'impression que nous sommes une petite entreprise. Nous avons de la difficulté à trouver les autres options. Souvent, les nouveaux matériaux novateurs comme le béton poreux coûtent plus cher ou nous ne connaissons rien à leur sujet. Nous avons besoin d'aide pour que ces choses n'entraînent pas de coûts et pour les rendre attirantes.

Les trois douzaines d'entreprises dont j'ai parlé, et qui participent à notre programme RAIN, se renseignent sur des choses comme le revêtement perméable, le béton poreux, les jardins pluviaux, etc. Nous leur offrons une visite gratuite pendant laquelle nous faisons le tour du site avec eux pour leur montrer les façons d'empêcher les inondations et de mettre sur pied ce type d'initiatives.

Nous nous assurons que les renseignements qu'ils reçoivent n'entraînent pas de coûts.

Je vais m'arrêter ici pour le moment.

● (0940)

Mme Megan Leslie: Merci beaucoup.

Le président: Votre temps est écoulé.

Je suis désolé, madame LeBlanc, mais cette fois-ci, ce n'est pas moi qui vous ai interrompu.

Je crois que nous allons passer à notre dernière série de questions avant de nous réunir pour terminer l'étude du rapport.

Monsieur Woodworth, je crois que vous partagerez votre temps avec M. Toet. Allez-y.

M. Stephen Woodworth: Merci.

S'il me reste du temps, c'est ce que je ferai.

J'aimerais d'abord offrir mes excuses à M. Zilberbrant pour avoir posé une question tendancieuse et offrir mes excuses à Mme Patterson pour avoir prétendu qu'elle avait dit que le gouvernement ne semble pas vouloir avancer l'argent nécessaire.

Je sais, madame Patterson, que vous ne diriez pas une chose aussi mal informée et dépourvue d'intelligence, surtout étant donné que vous êtes ici pour parler de la demande de financement de 120 000 \$ que vous avez présentée à RNCAN, que vous avez mentionné l'argent

que le gouvernement vous a versé pour vous aider à construire le logement de démonstration et que vous avez mentionné les avantages du programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique.

Nous aimerions tous les deux que le programme soit remis sur pied, mais nous savons également tous les deux qu'il serait inexact d'affirmer que le gouvernement ne semble pas vouloir avancer l'argent nécessaire, et je regrette que les politiciens perdent souvent de vue le fait que des personnes comme vous sont ici pour nous expliquer ce que vous faites. Je m'excuse d'avoir dit cela.

Madame Patterson, j'aimerais vous poser une question sur le fait intéressant que vous avez mentionné et qui était, je crois, que vos travaux permettent d'éviter l'émission de 21 000 tonnes de gaz à effet de serre chaque année dans la région de Waterloo. J'aimerais que vous nous parliez un peu plus de la façon dont certains de ces efforts sont reproduits partout au Canada. Même si je suis très fier des efforts déployés dans la région de Kitchener, j'aimerais savoir si vous avez des contacts qui pourraient nous dire s'il y a des organismes similaires qui accomplissent un travail semblable dans d'autres collectivités au Canada, car si je multiplie 21 000 tonnes par le nombre de collectivités dans lesquelles une telle initiative pourrait être mise en œuvre, j'obtiens une différence considérable. Pourriez-vous m'aider à cet égard?

● (0945)

Mme Mary Jane Patterson: Je ne connais pas les chiffres en jeu. Je crois que Ressources naturelles Canada aurait ces données.

Nous sommes membres de Collectivités vertes Canada, un organisme cadre pour des organismes environnementaux, tel REEP, de partout au Canada. Un grand nombre de nos membres de partout au pays mettaient en œuvre le programme et les incitatifs écoÉNERGIE, et un grand nombre d'organismes du secteur privé le faisaient également.

Je crois que ce chiffre est élevé, mais je ne le connais pas.

M. Stephen Woodworth: N'y a-t-il aucune autre association nationale de groupes à l'exception de Collectivités vertes Canada, comme vous l'avez dit? S'agit-il de la seule association nationale?

Mme Mary Jane Patterson: Collectivités vertes Canada représente des organismes environnementaux comme le nôtre qui effectuent des travaux communautaires.

M. Stephen Woodworth: Avez-vous une idée du nombre d'organismes qui sont membres de ce groupe?

Mme Mary Jane Patterson: Actuellement, ce groupe compte de 25 à 30 membres.

M. Stephen Woodworth: D'accord. Très bien.

Merci.

S'il me reste du temps, j'aimerais le donner à M. Toet.

M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Zilberbrant, le commentaire que vous avez formulé au sujet de la nécessité de créer des règles équitables à l'échelle nationale ainsi qu'à l'échelle internationale m'a intrigué. Je présume que votre entreprise mène des activités à l'échelle internationale et que cela s'appliquerait également à vous et à certains de vos matériaux.

Je suis seulement très curieux au sujet de l'importance de cette initiative, par exemple lorsque vous parlez des émissions de carbone et de la nécessité de les rendre équitables.

Pourquoi est-il si important que le Canada veille à établir des règles équitables, non seulement à l'échelle nationale, mais également à l'échelle internationale et surtout en ce qui concerne les pays avec lesquels nous devons faire des échanges commerciaux?

M. Greg Zilberbrant: Je fais référence au fait que lorsqu'il s'agit d'un produit comme le ciment, nous sommes une entreprise fondée sur un produit et nous avons un volume et un tonnage très élevés. En ce qui concerne les règles équitables, c'est important à l'échelle internationale, car notre matériau peut être transporté sur de grandes distances, et d'autres usines de fabrication dans d'autres régions du monde peuvent également expédier leurs matériaux sur de grandes distances.

Les règles équitables concernent vraiment notre capacité de demeurer concurrentiels sur le marché national si l'on tient compte que d'autres pays ne subissent peut-être pas les mêmes effets en ce qui concerne le mécanisme lié au carbone et qu'ils sont en mesure de vendre leurs produits au Canada.

M. Lawrence Toet: Parfait.

Vous avez également parlé de la nécessité de reconnaître ce que font les entreprises comme la vôtre, et je comprends parfaitement

qu'il est nécessaire de reconnaître cela, mais je pense que vous avez également un avantage sur le plan de la commercialisation. En effet, de nombreux consommateurs recherchent des produits d'avant-garde comme ceux offerts par votre entreprise. Il y a également un avantage à cet égard, n'est-ce pas?

M. Greg Zilberbrant: Oui. Il y a absolument un avantage commercial, car nous sommes en mesure de livrer ces produits et de les livrer de façon sécuritaire et appropriée, comme je l'ai dit plus tôt.

Le fait d'avoir cette démonstration, je présume, reviendrait surtout à une marée qui soulève tous les navires, simplement par l'adoption généralisée de technologies plus durables. Notre intention est toujours d'être à l'avant-garde lorsqu'il s'agit de fournir ce matériau, et que ce soit adopté davantage dans la pratique courante.

● (0950)

Le président: Merci, monsieur Toet.

J'aimerais remercier nos témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Vous avez offert de bonnes contributions à notre étude. Nous vous remercions d'avoir comparu par vidéoconférence. Nous prendrons maintenant une pause de cinq minutes pour nous réunir à huis clos. Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>